

Judith Sribnai  
Université de Montréal

Être empereur en son jardin : libertés et contraintes du roman personnel dans Les Aventures de Monsieur Dassoucy

Résumé

Le narrateur des Aventures de Monsieur Dassoucy, récit personnel<sup>1</sup> publié en 1677, affirme à plusieurs reprises que sa liberté lui est plus chère que tous les « bons morceaux » du monde : liberté de voyager, liberté de penser, de se raconter, de chanter, liberté aussi de ses amours interdits. Pourtant, il s'agit d'un « je » constamment en butte à la condamnation populaire, limité dans ses mouvements par une fortune contraire, obligé à des contorsions pour survivre auprès de ses protecteurs. Comme pour créer un espace sans dissimulation, sans maître et sans obligation, l'auteur rêve de « commander dans son petit empire ». Mais comment cette liberté privée peut-elle composer avec des impératifs sociaux, éthiques ou religieux? La

Dans son pamphlet intitulé Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps (F. Garasse, 1624), le Père Garasse adjoint au substantif *libertin* des termes qui lui sont communément attachés au XVII<sup>e</sup> siècle, savoir impie, voire athée, débauché d'esprit et de mœurs<sup>2</sup>. Conformément à son sens étymologique, le terme *libertin* désigne celui qui « s'affranchit » des lois, qu'elles soient morales, religieuses ou politiques<sup>3</sup>. Cependant, dès le XVI<sup>e</sup> siècle, cette notion d'affranchissement se colore d'une valeur résolument péjorative : le libertin menace la cohésion de la communauté à laquelle il appartient dès lors qu'il remet en cause les lois sur lesquelles elle se fonde. Un tel glissement sémantique constitue un des points fondamentaux de l'argumentaire garassien. Ce point de vue est largement partagé au XVII<sup>e</sup> siècle, en témoigne cette définition de Furetière :

[...] qui ne veut pas s'assujettir aux lois, aux regles de bien vivre, à la discipline d'un Monastère. Un escolier est *libertin*, quand il frippe ses classes [...]. Une fille est libertine quand elle ne veut pas obéir à sa mere, une femme à son mary [...] se dit aussi à

auteurs dits « libertins ». Plusieurs d'entre eux tentent de réagir à ces discours, en premier lieu Théophile de Viau, cible principale de F. Garasse dans son pamphlet. À sa suite, d'autres doivent s'opposer à ce sombre tableau du libertin, tel Sorel, Cyrano de Bergerac, Dassoucy. Il s'agit pour eux de construire dans leurs récits une contre-image, plus valorisante que celles qui circulent sur leur compte, parfois même édifiante

amis : Cyrano d'abord<sup>7</sup>, Chapelles et Bachaumont ensuite<sup>8</sup>. Tous reprennent les accusations de pédérastie, l'homosexualité devenant l'un des principaux motifs des textes diffamatoires que s'adressent ces nouveaux ennemis.

Le texte de Dassoucy se présente comme une réponse à ces accusations, comme une justification de l'auteur sur ses mœurs, une tentative de laisser de soi une image de victime et non de bourreau puisque étant le persécuté, il est aussi le juste. Pour convaincre le lecteur de son innocence et de l'injustice de sa disgrâce, il choisit la forme du récit personnel, forme romanesque peu pratiquée par les contemporains et d'usage problématique car toujours suspecte de laisser libre cours à l'amour-propre<sup>9</sup>. Ce récit à la première personne, que l'on peut

qui conjugue liberté formelle et prudence discursive, ainsi que sa place dans la pratique romanesque contemporaine. De même, le narrateur et personnage des Aventures affirme la légitimité de son discours tout en composant avec des obligations dues à son statut fragile d'écrivain. Forme discursive et figuration du sujet illustrent chacun l'interaction complexe entre domaines public et privé, deux espaces que Dassoucy cherche à concilier. Cependant, l'originalité du texte et du questionnement qui s'y dessine réside moins dans cette articulation elle-même que dans sa relation au sujet et à la forme narrative dans laquelle il prend la parole.

Liberté et contraintes du récit personnel

Comme le rappelle Michel Fournier, le roman est communément

Comme ses contemporains, Dassoucy est conscient d'avoir recours à une forme peu valorisée, notamment parce qu'elle est en pleine formation, sans règle définie, sans héritage déterminé, soupçonnée enfin d'éveiller des passions nuisibles. Lui qui se fit connaître comme poète de cour et qui s'illustra comme prince du burlesque, ressent la nécessité de justifier le choix de ce genre. Cette justification tient d'une valorisation paradoxale en ce sens qu'elle ne met pas en avant la difficulté du genre mais bien sa souplesse, seule apte à rendre compte de l'expérience douloureuse du narrateur :

Je sais bien que les compagnons de mes muses, qui tout brillants des faveurs de la Fortune, [...]diront qu'ayant prévu toutes ces choses, j'eusse bien mieux fait de continuer à composer des vers et des chansons pour le plus grand et le plus magnifique de tous les monarques, que d'aller comme Don Quichot, chercher des aventures étranges par le monde. Il est vrai; mais qui sait, ô grand roi, si encore tout sanglant des mortelles atteintes de tant de monstres que j'ai terrassés, retournant

Dassoucy peut se présenter comme celui qui met en ordre les péripéties de sa vie, seul capable d'organiser une matière que la Providence même semble avoir abandonné à sa confusion. Ainsi, alors qu'il se fait escroquer par un homme ayant décelé sa passion du jeu, il conclut le chapitre comme suit :

Que sert de t'ennuyer, cher Lecteur? La pensée que j'avais de lui gagner mon argent fit que je lui jouai mon habit. Je lui eusse encore joué mes luths et mes pages, et couché Valentin sur une carte et Pierrotin sur l'autre. Je me fusse joué moi-même, s'il m'eut voulu prendre pour son esclave; je lui aurai gardé ses cochons avec fidélité, mais j'aurais trop gagné en perdant Pierrotin, et j'eusse été trop heureux en me vendant à cet homme; ma condition eût été bien plus avantageuse que de servir de vict 0 -50 1768.8 1039 Tm /F1.0 1 Tf (me ) Tj ET Q q 0.240

forces qui le dépassent pour ensuite donner à son récit un horizon téléologique<sup>15</sup>.

Souplesse et liberté du genre romanesque, libre



propres règles : il est, au XVII<sup>e</sup> siècle, un genre neuf dont nous avons peu d'exemples, qui fit peu d'émules et qui ne présente que peu de points communs avec les récits personnels du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Cependant, comme le notait M. Fournier, il s'agit d'une forme libre aussi bien que contrainte. Si elle est libre puisque sans règle ou précepte, sans histoire et autorisée à s'en écrire une, elle est contrainte également au lieu même où s'exhibe sa liberté. En effet, Dassoucy se doit, comme ses contemporains, de justifier, d'une part, la pratique d'un genre mineur et, d'autre part, l'emploi de la première personne. Cette obligation est visible, on l'a vu, dans le soin que met l'auteur à se montrer sous les traits d'un homme exemplaire, digne sujet d'une fable morale. Ce type d'exigence, qui semble trouver sa cause première dans le désir de publier les Aventures sans s'attirer les foudres des censeurs ou être condamné pour immoralité, trouve son prolongement dans des artifices rhétoriques, tels les récurrentes protestations de vertu et d'innocence, les développements sur les bienfaits de la mise en récit de son existence, l'assurance d'une « science des sciences » véhiculée par la narration ou encore les apologies du roman burlesque. À terme, cette manière de jouer des libertés et des limites du roman personnel conduit à l'élaboration d'un *ethos* du locuteur à la fois libre et parfaitement soumis aux bienséances de la production romanesque. Dans ce premier argument en faveur de Dassoucy s'amorce la question de l'articulation entre ce qui ressortit du domaine public, celui de la publication d'une œuvre, et ce qui ressortit du domaine privé, celui du récit personnel d'une vie. En effet, les justifications qui touchent à la pratique romanesque ou à l'usage de la première personne sont intimement liées au phénomène de publication du « particulier » de Dassoucy dont la vie est aventureuse

certes, mais sans fait d'armes, sans triomphe et sans honneur : accepter de se plier à ces contraintes c'est, en quelque sorte, autoriser la liberté que prend Dassoucy en publiant le récit peu glorieux de sa vie. Et si l'auteur revendique ainsi une position originale dans le champ littéraire contemporain, narrateur et personnage affirment dans le même temps le droit de raconter leur histoire, triviale, ordinaire et officieuse, et manifestent une attitude de vie et d'esprit libérés des traditions, superstitions et coutumes.

Récit personnel et liberté du sujet

Dès les premières lignes du texte, Dassoucy se présente

bourgeoise, provoque la colère de celle-ci, colère qui s'abat entièrement sur le personnage :

[...] et puis, outragée par cette espèce d'injure qui doit être la plus sensible au beau sexe, elle[la bourgeoise] tourna toute sa fureur contre moi; et quoique je n'aie jamais offensé personne, m'attribuant très injustement ce qui venait purement du cru de Pierrotin,



personnage (poète de cour devenu fugitif et poursuivi par son protecteur), ou encore la comparaison emphatique (« comme un homme qui craint les sergents »). Mais ce style burlesque ne saurait cacher la réelle crainte du personnage devenu prisonnier du bon vouloir d'un supérieur. Le jeu sur le polyptote « persécuter », « persécuteur », « persécution » en est un bon indice<sup>17</sup>, de même que la comparaison à l'homme qui redoute les « sergents » rapproche de façon significative les multiples séjours en prison du personnage et l'obligation de se soumettre à la loi des grands.

Quelle est cette liberté tant recherchée

sur l'ordre de la nature, ordre qui lui permet d'évaluer le bien-fondé des

morceaux que de leur liberté, moi qui suis plus amis de ma liberté que des bons morceaux [...]. (Dassoucy 783)

Elle lui fait également préférer son « petit empire » plutôt que la table des grands soumise à trop de rituels et d'obligations :

Mais quoique la table de ce généreux seigneur fût exempte de la plus grande partie de ces incommodités, comme on s'ennuie souvent d'être trop aisé, je ne laissais pas de m'y ennuyer. Il me semblait que j'étais plus heureux à ma table, pour ce que j'y avais plus d'appétit, plus de joie et plus de liberté. Car enfin, est-il un plus grand plaisir au monde que de commander en son petit empire, d'y être maître de son plat, et d'y recevoir au sortir de la roche une élanche de mouton encore brûlante? (Dassoucy 785)

On le voit, les rêves d'empire de Dassoucy sont très proches de l'idéal de sagesse que prônent les philosophes du Jardin : à l'écart du domaine politique et public, le sage retrouve le plaisir d'un équilibre harmonieux entre ses besoins et la nature. Cependant, de même que les philosophes du Jardin ne s'affranchissent pas complètement de leurs devoirs envers la cité, Dassoucy reconnaît la nécessité qu'il y a à « Donner ses soins et son

d'écrivain. En tant que tel, Dassoucy



Le lecteur se trouve devant un récit à tonalité épideictique, éloge

réglementés, institutionnalisés comme les cours princières<sup>19</sup>.

En ce sens, l'errance de Dassoucy dans les Aventures signale une dépendance insupportable mais nécessaire à l'égard des mécènes et protecteurs de l'art, autant que la revendication d'une liberté d'action et de pensée. S'il avance toujours en funambule sur la frontière qui sépare la périphérie du centre, c'est qu'il a autant besoin de ce centre pour exister et être reconnu qu'il aime les marges pour les libertés qu'elles supposent. Dassoucy ne cherche pas nécessairement à provoquer, mais il rêve d'un espace impossible au XVII



Cyrano de Bergerac, Savinien de. Lettres satyriques et amoureuses

Prade, Jean le Royer. Les œuvres poétiques du Sieur de Prade. Paris : N. et J. de La Coste,  
1650.

Ricœur, Paul. Soi-même comme un autre. Paris : Seuil, 1990.

Viala, Alain. Naissance de l'écrivain : sociologie de la littérature à l'âge classique. Paris :  
Minuit, 1985.

Judith Sribnai est étudiante en doctorat à Paris IV et à l'Université de Montréal. Elle travaille sur la notion de sujet au XVII<sup>e</sup> siècle en France. Ses recherches portent notamment sur le roman à la première personne et les textes philosophiques de cette période.

Elle est par ailleurs professeur de littérature en France.